

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIEL

Le 4 avril 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 Étape D – Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – PARTICIPATION DU ROEE À L'AUDIENCE DU 8 AVRIL 2022
n/d : 1001-106-D

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre de la Régie ([A-0320](#)) du 30 mars dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) indique son intention de participer à l'audience du 8 avril prochain dans le dossier en rubrique.

De plus, le ROEE transmet à la Régie les informations demandées aux fins de la planification de l'audience :

- **Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir : 10 minutes**
- **Le temps prévu pour les plaidoiries : 15 minutes**

Veuillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) *Gabrielle Champigny*

Gabrielle Champigny, avocate

GC/bz

cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Me Philip Thibedeau Énergir
Dossiers réglementaires, Énergir
Jean-Pierre Finet et Bertrand Schepper, analystes
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice